



## ILES GLÉNANS

Nous avons déjà dit un mot de ces îles, dans la notice sur la paroisse de Fouesnant, à laquelle elles étaient annexées pour le spirituel. Nous y revenons aujourd'hui, puisqu'elles existent comme paroisse indépendante, pendant une douzaine d'années, de 1872 à 1884.

Ce groupe d'îles fut occupé anciennement par les Gallo-Romains, et on a trouvé, il y a quelques années, deux amphores dans l'île Saint-Nicolas, et deux autres dans l'île-aux-Moutons. Dès le <sup>vi</sup>e siècle, les Glénans dépendaient du monastère de Saint-Gildas de Rhuys, qui possédait également Loctudy; mais au commencement du <sup>xiii</sup>e siècle, l'évêque de Quimper Renaud obtint la soustraction de Loctudy à la juridiction de Rhuis et à la direction des abbés laïcs du Pont; cependant, les Glénans demeurèrent aux religieux de Saint-Gildas. Un prieuré devait exister à l'île Saint-Nicolas, qui possédait une chapelle sous ce vocable; mais les religieux n'y durent pas résider longtemps. Un aveu de 1584 déclare que « les îles sont inhabitées, sans aucun logis ni bâtiment ».

En 1717, il est dit, dans le rapport d'un commandant Robelin, que « sur l'île Saint-Nicolas, il y avait autrefois un hermite, dont il reste encore une petite maison couverte en paille avec une tour, un jardin clos d'un bon mur et un puits d'eau douce très bonne ». Il ajoute qu'on vient de construire dans cette île une grande presse pour y préparer les sardines (un carré de 120 pieds de côté). On y a bâti une petite chapelle pouvant contenir vingt personnes. Pour l'exploiter, un sieur Lheurter s'était associé MM. Yves Gouic, Keriven, Chapeaux et Billette. Ils auraient même reçu un droit de 5 sols par tonneau de chaque barque qui y relâchait, à condition d'y construire un fort à leurs frais (1). Mais ces presses brûlèrent en 1735. Ce ne fut qu'en 1754 qu'on étudia l'établissement d'un fort à l'île Cigogne; commencé en 1756, il n'était pas terminé en 1780; mais il s'y trouvait une garnison pourvue d'un aumônier qui, en 1758, était un S<sup>r</sup> Le Guillou. En 1773, la chapelle du fort était emportée par la mer.

En 1794, les 50 hommes de la garnison formaient toute la population de l'archipel, et depuis la Révolution, aucun service religieux n'y était fait, si ce n'est parfois par les prêtres de Concarneau. C'est aussi dans cette ville qu'on conduisait les enfants pour le baptême et les cadavres pour l'enterrement religieux.

En 1817, le fort Cigogne fut désarmé; il n'y resta qu'un gardien; mais, d'un autre côté, la population s'accrut par la construction du phare de l'île Penfret, l'exploitation de la soude, et l'installation d'un vivier à l'île Saint-Nicolas.

Tout l'archipel comptait environ 100 habitants en 1870, lorsque M. l'abbé du Marhallac'h songea à procurer quelques secours spirituels à ces pauvres îles. Il avait à son

(1) Voir *Notice de M. de Villiers du Terrage sur les îles Glénans*, Association Bretonne, 1906.

château du Pérennou, sur la rivière de Quimper, un bateau de plaisance, sur lequel, avec un ou deux matelots, il s'embarquait le samedi soir, pour aller dire la messe aux Glénans, le dimanche, dans un petit abri de planches dressé sur la grève. Mais il conçut dès lors le projet d'y former un établissement plus durable où, au besoin, un prêtre pourrait résider. Il choisit pour cela l'île du Loc'h, comme étant la plus centrale de l'archipel et d'un abord plus facile.

L'île du Loc'h doit son nom à un étang saumâtre qui donne à l'île un peu plus de fraîcheur et quelque ressource pour la culture.

C'est dans cette île que Souvestre a localisé une de ses légendes bretonnes, *la Fée de l'île du Loc'h*, dont voici la trame. Houarn de Lannilis, fiancé à Bellah, n'ayant pas d'argent pour entrer en ménage, se met en route pour chercher fortune, muni de deux reliques, que lui confia sa fiancée, la clochette de saint Kalédoc (1), qui sonne en cas de péril, et le couteau de saint Corentin, qui détruit les maléfices. Bellah conserva le bâton magique de saint Vouga, pour rejoindre Houarn en cas de besoin. Houarn arrive à Pont-Aven ; là, il apprend qu'à l'île du Loc'h est une fée, la plus riche du monde, car un courant apporte dans son étang tous les trésors des navires naufragés. Houarn arrive sur le bord du Loc'h, y voit un cygne, s'y accroche, mais est entraîné aussitôt au fond de l'eau, où la fée le reçoit dans son merveilleux palais, lui donne à boire, si bien qu'il se laisse à promettre à la sirène de l'épouser ; mais voilà qu'elle lui offre un poisson, et comme il le découpe avec le couteau de saint Corentin, le poisson l'avertit qu'il est un ancien fiancé de la fée, qui l'a ainsi

(1) A Plouguerneau, il y a une petite chapelle dédiée à saint Ké, dont la cloche sonne d'elle-même, lorsqu'une flotte ennemie paraît en mer.

transformé, et que pareil sort l'attend. Il veut fuir, mais la fée, le saisissant avec un filet magique, le change en grenouille.

A cet instant, la clochette de saint Kalédoc tinta jusqu'à Lannilis, et Bellah, grâce à son bâton magique, arriva en un instant au Loc'h, et s'étant fait bien venir de la fée, sous prétexte d'une partie de pêche, se saisit de son fameux filet magique, le jeta sur la fée et la changea en crapaud ; grâce au couteau de saint Corentin, elle put ensuite rendre la forme humaine à tous les fiancés de la *groac'h*, et revint chargée de trésors à Lannilis avec son fiancé Houarn.

C'est non loin de cet étang, à l'abri d'une petite dune de sable, que M. du Marhallac'h conçut le projet d'une chapelle en bois, recouverte d'un toit en carton bitumé ; ce toit unique recouvrait non seulement la chapelle, mais le presbytère, qui occupait ce qu'on pourrait appeler les bas-côtés, séparés simplement de la nef par une serpillière recouverte de papier peint. L'eau tombée du toit était la seule qui fût buvable dans l'île, et lorsque la sécheresse se prolongeait, on en était réduit à aller emprunter un peu d'eau à la citerne du fort Cigogne. M. du Marhallac'h voulut dédier la paroisse à Notre-Dame des Iles, et fit des démarches pour en obtenir la reconnaissance légale. Sa nomination à la députation, en 1871, alors qu'il était encore aumônier des mobiles bretons renfermés à Paris, ne contribua pas peu à obtenir cette faveur, qui fut accordée par décret du 27 Septembre 1871. La demande en avait été faite par Mgr Sargent, le 28 Mars 1871, et le 16 Juillet 1871, Mgr du Marhallac'h écrivait au Prélat, alors aux eaux du Mont-Dore, d'où il ne devait pas revenir vivant :

« Monseigneur, depuis l'autorisation que vous avez bien voulu me donner, je suis venu m'établir aux îles Glénans, et j'y ai commencé mes fonctions de Recteur. Mes pauvres insulaires s'en montrent très reconnaissants, et je ne le

suis pas moins à Votre Grandeur de m'avoir confié ce petit troupeau. Le soin qu'il réclame n'est pas incompatible avec les loisirs de la retraite. Je l'ai souvent désirée au milieu des agitations du monde, et j'en jouis davantage après les vicissitudes presque romanesques que j'ai traversées depuis un an. »

Ces loisirs de la retraite ne devaient pas être de longue durée. Le nouvel Evêque de Quimper prit M. du Marhal-lac'h comme vicaire général et, en Août 1873, M. Yves-Marie Le Guen, de Plouarzel, était nommé recteur des Glénans. Il eut pour successeurs :

D'Octobre 1876 à Décembre 1879, M. Pierre-Marie Mes-sager, de Henvic,

Et de 1879 à 1884, M. Jean-Noël Thymeur, de l'île de Sein, dernier recteur.

Pendant ces douze années, les registres paroissiaux por-tent 2 mariages, 18 baptêmes et 26 inhumations, dont 11 de cadavres venus à la côte ou trouvés en mer.

En fait de ministère ecclésiastique, ce résultat était peu encourageant. Le zèle des prêtres ne pouvait guère s'exer-cer pour l'instruction des fidèles que le dimanche, car l'île du Loc'h ne contenait qu'une seule famille de cinq ou six membres et, le dimanche, l'assistance à la messe était bien peu nombreuse, l'état de la mer ou du vent empêchant souvent l'accès de l'île, avec le danger d'une saute de vent rendant le retour pénible, surtout pour l'île Penfret, dis-tante de l'église d'environ deux lieues.

Cependant, pendant sa courte existence, la paroisse des Glénans a été témoin de cérémonies sinon bien pompeuses, au moins fort touchantes. Deux ou trois fois, la procession de la Fête-Dieu, favorisée par un beau temps, a pu se faire avec une solennité peu banale. L'île étant complètement dépourvue de route, la procession se faisait sur mer ; un certain nombre de barques pavoisées étaient groupées sur

le bord du rivage. Le Recteur, ou un prêtre ami venu pour l'assister dans la circonstance, montait sur le banc de l'une des barques, tenant d'une main le Saint-Sacrement et, de l'autre, le mât pour assurer son aplomb ; les autres barques suivaient, chargées de paroissiens chantant des cantiques ou des hymnes liturgiques qu'accompagnait un harmo-nium tenu par un artiste de l'île Saint-Nicolas.

La procession se dirigeait ainsi vers l'île du fort Cigo-gne, où le gardien et sa femme avaient préparé un beau reposoir dans une ancienne casemate qui avait autrefois servi de cuisine pour la garnison ; les fourneaux exis-taient encore, si bien que, pour remplacer la musique militaire, la femme du gardien, maniant en mesure les couvercles des immenses bassines, produisait l'effet de tout un régiment de tambours battant aux champs.

Le Saint-Sacrement bien établi sur le reposoir, la porte de la casemate était fermée, et alors ceux qui avaient suivi la procession prenaient un peu de repos avec quelques rafraîchissements, dans la cour du fort. Puis la procession se reformait à bord de la flottille, et le Saint-Sacrement était reporté avec le même cérémonial à l'église paroissiale.

\*  
\* \*

Le premier acte inscrit sur le registre paroissial est du 9 Août 1872 ; le dernier, du 4 Octobre 1882. On avait essayé loyalement d'établir un service religieux pour les îles, mais il devint bientôt évident qu'on ne pouvait le continuer utilement.

On avait trouvé des prêtres se résignant à vivre de pri-vations de toutes sortes, sans communication avec le con-tinent, si ce n'est trois fois dans le mois, pour la corres-pondance et le renouvellement des provisions, réduits le

plus souvent à se nourrir du produit de leur pêche ; mais on ne pouvait les laisser vivre ainsi isolés et surtout sans profit spirituel appréciable sur des âmes avec lesquelles ils ne pouvaient, par la force des choses, parvenir à se mettre en contact. De plus, en 1883, la chapelle de bois et de carton était renversée par la tempête ; on ne pouvait songer à la reconstruire et, dès lors, des démarches furent faites pour le transfert du titre paroissial des Glénans au Guilvinec, établissement autrement utile et qui n'a cessé de prospérer dans de grandes proportions.

---